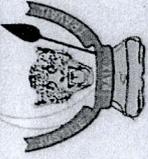


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°184/2024

A LA SOCIETE SADA MOTORS RDC

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/2023, conclu avec COBIL SA, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre-vingt-cinq mille trois cent quarante-quatre, quatre-vingt-deux centimes (USD 85 344,82) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq cent nonante sept, quarante un centime (USD 597,41), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 01/10/2024.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général